

FETE RELIGIEUSE

A ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE

Mardi, le 13 du courant, Monseigneur de St Hyacinthe est allé faire la bénédiction solennelle d'un oratoire que de généreux fidèles viennent s'ériger dans le cimetière de cet paroisse. Cet oratoire est dédié à la gloire du Précieux-Sang et à la mémoire des amis du Purgatoire, pour lesquelles le lieu même où il s'élève invite à prier. C'est plus qu'un pieux sanctuaire : c'est aussi, croyons-nous pouvoir dire, une œuvre d'art.

La chapelle, qui est de forme octogonale, a un extérieur tout à fait gracieux. C'est à M. l'abbé Veronneau, curé de St-Jean-Baptiste, qu'il faut faire hommage du mérite de cette construction ; lui-même en a tracé les plans et dirigé les travaux d'exécution. A l'intérieur et au-dessus de l'autel est dressé un groupe superbe : un grand crucifix aux pieds duquel se tient attachée Sainte-Madeleine, et les statues de la Très-Sainte-Vierge et de Saint Jean le disciple bien-aimé. Ce groupe, dont toutes les figures sont d'une expression vraiment saisissante, est l'œuvre de M. H. Carli, artiste-statuaire de Montréal. M. F. Ed Melloche, artiste-peintre de Montréal, a décoré cette chapelle : c'est un travail qui lui fait honneur.

Monseigneur était assisté, à la cérémonie de cette bénédiction par MM. les Chanoines Ouellette et La Rocque.

La messe a été chantée par le Rev. M. J. Gaboury, de Centreville, E.U. Les diacre et sous-diacre ont été le Rev. M. R. Desnoyers, curé d'Adamsville et M. l'abbé L. M. Letourneau, acolyte de ce diocèse. On remarquait au chœur un grand nombre de membres du clergé ; et une foule considérable de fidèles se pressait dans l'église.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Noiseux, vicaire à la Présentation. Prenant pour texte de son discours, la parole de nos saints livres : "Je dresserai un étendard aux yeux des nations," M. l'abbé a redit avec bonheur dans un pieux langage, la puissance et les enseignements de cet étendard, sous l'image duquel l'écrivain sacré annonçait au monde la croix du sauveur.

A l'issue de la messe, monseigneur adressa aux paroissiens une courte allocution. Sa Grandeur les a vivement félicités de leur générosité et de leur entente d'action, qui, jointes au zèle actif et à l'esprit d'initiative de leur digne curé, ont fait de l'établissement religieux de St-Jean-Baptiste l'un des plus beaux et des plus complets de ce diocèse. Les paroissiens de St-Jean-Baptiste peuvent être fiers des éloquentes paroles que Monseigneur de St-Hyacinthe a dites à leur adresse, mardi dernier.

Trappiste.—On dit que le révd. M. O. L. Angers, curé de Daubarn, P. Q., va se retirer incessamment du ministère actif pour aller s'enfermer dans le monastère des trappistes à Oka.

NECROLOGIE

Le 2 du présent mois, s'éteignait dans la paroisse de St-Hugues, M. J. B. Chartier.

Au service solennel chanté par M. le curé Breton assistait M. l'abbé Archambault. La nef était remplie de parents et d'amis qui venaient si empressés au pied de l'autel rendre à leur chef défunt le dernier et suprême service : le souvenir de l'affection la prière de l'ami qui soulage ses morts.

La partie musicale fut réussie, surtout quelques solis très heureusement exécutés par Mlle R. Baron de St-Hyacinthe et nièce de feu monsieur Chartier.

Homme de bien par excellence, ses concitoyens l'ont vu, un demi-siècle durant, donner l'exemple de toute vertu sociale et domestique, ils l'ont vu à la sucrée de son front à la fatigue de ses deux bras, élever une famille nombreuse et fructueuse sous l'œil de Dieu son chemin de gentil homme et de chrétien.

En 1841 il épousait Mlle Euphémie Ledoux et depuis, tous deux, à main dans la main, ils allèrent courageusement au-devant des tribulations, arrosés à la loi divine et à leurs devoirs. Dieu bénit cette union par treize enfants dont dix vivants et tout spécialement par la vocation religieuse d'une de ses filles chez les sœurs de charité. Pour les autres six sont maintenant chefs de famille et trois demeurent avec leur mère pour la consoler.

L'approbation des hommes ne manque jamais à qui marche le droit sentier ; aussi, les paroissiens de St-Hugues lui prodiguèrent ils non seulement leur estime mais encore les honneurs et les charges. Successivement marguillier, conseiller et maire, monsieur J. B. Chartier se montra digne l'un tel choix. Cultivateur intelligent et pratique il fut par son esprit d'initiative l'homme du go-ahead qui fait et pousse les paroisses : comme aussi par sa charité inépuisable, son affabilité, il s'attira les bénédictions du ciel. En fin, le 17 août 1891, la famille fêta ses noces d'or.

Depuis quelques années les forces trahissant son courage, il se retira au village pour y vivre plus tranquille.

Semblable à ces rivières qui après une course agitée, se reposent soudain calmes et limpides en quelque vallon solitaire, il voulait, lui, donner aux charmes de son foyer et à la préparation du grand voyage les derniers jours d'une vie toute de dévouement et de patriotisme.

C'est là, qu'à l'âge de 72 ans la mort le trouva sans le surprendre, Monseigneur Chartier la reçut comme une amie, comme un ange qui lui ouvre le ciel.

A son affligée famille toutes nos condoléances, à Madame Chartier, nos sympathies les plus senties.

R. I. P.

UNE DOUBLE CATASTROPHE A LA POINTE ST CHARLES

La Pointe Saint-Charles a été le théâtre d'une nouvelle catastrophe. Un jeune enfant de sept ans, nommé William Lloyd, demeurant au No. 80 rue Cornway a eu les deux jambes broyées par une locomotive et une dame Lovelock, domiciliée au No 74 rue Cornway a été tuée instantanément. Voici les faits tels que racontés par des personnes témoins de l'accident. Le jeune Lloyd s'amusait sur la voie principale du Grand-Tronc qui passe sur la rue St-Etienne aux éleveurs O'Gilvie. L'accident s'est produit près de la traverse-niveau du coin des rues Britannia et St Etienne, où, paraît-il, il n'y a pas de barrière. L'enfant jouait dans le sable

Un train arriva, mais l'enfant était tellement occupé à son jeu qu'il ne l'entendit pas. Il se retourna au moment où la locomotive allait l'atteindre, il se recula assez vivement pour ne pas être frappé par le chassier-pierre, mais les roues de la locomotive lui passèrent sur les pieds, qui furent broyés d'une manière horrible. Le petit fut ramassé à moitié mort et identifié aussitôt. L'ambulance de l'Hôpital Général fut appelée et l'enfant a été transporté à cette institution, où il a subi l'amputation d'une jambe.

La nouvelle de cet accident avait attiré une grande foule.

Au nombre des personnes présentes se trouvait madame Lovelock qui était sous l'impression que la victime était son enfant. Elle était surexcitée, et ne pensait qu'à une chose ; voir l'enfant ; elle traversa la voie, mais à ce moment la locomotive se mit à reculer et la malheureuse qui ne voyait rien, a été frappée et roula sous les roues d'où elle fut retirée sans vie, la mort avait été instantanée ; elle avait la figure méconnaissable, les jambes brisées et tout le corps mutilé.

La victime de cet accident a été transportée chez elle où le coroner a tenu une enquête.

Madame Lovelock était âgée de 28 ans, et elle laisse un mari et trois jeunes enfants, l'un de 6 ans, l'autre de 4 ans et un jeune bébé de dix mois.

M. Lovelock est employé chez MM. Fee et Martin, rue St Jacques.

William Spence, l'aiguilleur dit qu'au moment où l'accident s'est produit, la locomotive allait très lentement. Il n'a pas vu la défunte avant qu'elle fut frappée. La locomotive fut arrêtée aussitôt, mais il était trop tard. Les deux accidents sont arrivés à une distance de cent pieds l'un de l'autre.

Un grand nombre de personnes disent que les autorités devraient faire surveiller cet endroit, vu qu'un grand nombre d'enfants qui passent à s'y amuser chaque jour.

CE QU'IL Y A A FAIRE EN TEMPS DE CHOLERA

Les principaux désinfectants sont les suivants :

1. La combustion.
2. La vapeur au moyen d'un étuve.
3. L'eau en ébullition.
4. Le bi-chlorure de mercure ; 2 drachmes pour un gallon d'eau.
5. L'acide carbolique : 4 onces pour un gallon d'eau.
6. Le lait de chaux qui se prépare comme suit : Arrosez, petit à petit, de la chaux de bonne qualité avec la moitié de son poids d'eau ; délayez la poudre ainsi obtenue dans le double de son volume d'eau. Couvrez dans un bocal bien bouché.
7. Le chlorure de chaux au poudre ou en solution ; 6 onces pour un gallon d'eau.
8. L'acide sulfureux, en faisant brûler 3 livres de soufre par 1000 pieds cubes d'espace.

Les désinfectants ci-dessus sont les seuls qui soient recommandés par le Conseil d'hygiène, et il est dans votre intérêt de ne pas accorder trop de confiance aux prétendus désinfectants du commerce qui ne sont, pour la plupart, rien autre chose que des désodorisants.

Les désinfectants No 2 et No 8 ne ser-

vent qu'à la désinfection générale de la maison et de son contenu, laquelle désinfection doit toujours être faite sous la direction et la surveillance du Bureau d'hygiène de la municipalité.

Une chose est dite infectée par le Choléra lorsqu'elle a été souillée par les selles, les vomissements ou les urines d'un cholérique, ou lorsqu'elle a séjourné dans un chambre, ou lorsqu'elle a été en contact, soit avec son corps, soit avec ses vêtements ou encore, avec tout ce qui a servi à son usage.

Choses de porteur

A l'Académie Girouard—Une foule nombreuse se pressait mardi soir, dans la salle de l'Académie Girouard, où les élèves de cette institution donnaient une soirée théâtrale.

Cette soirée a été très jolie et les jeunes acteurs ont remporté un succès dont ils peuvent être fiers. Comédies, chant, déclamation, musique, rien n'a laissé à désirer.

Dans l'auditoire on remarquait Mgr Gravel, évêque de Nicolet, et les membres les plus éminents de notre clergé.

M. l'abbé Beauregard, vicaire à la cathédrale, était l'organisateur de cette charmante soirée. Toujours attentif à faire plaisir aux élèves de l'Académie, il ne néglige rien qui puisse les instruire et les amuser. Les jeunes élèves, aussi, lui ont témoigné une vive reconnaissance.

Noces d'argent—M. Edouard Lecour, proto à l'Union et son épouse, née Eva Birtz, ont célébré ces jours derniers le 25<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage. Il y a eu à cette occasion jolie fête.

M. et Madame L. cours ont reçu de jeunes cadeaux et de nombreux marques de sympathie de la part de leurs parents et amis.

Concert.—Certains membres du Cercle Catholique sont à exécuter un piéce pour un concert qui aura lieu à la fin de ce mois.

Théâtre.—La Philharmonique se propose de donner deux représentations dramatiques au cours de l'hiver.

Chanceux—Mardi dernier, M. H. A. Beauregard, protonotaire, perdait un portefeuille contenant de \$15 à \$20. Le lendemain, M. Joseph Hebert, fermantier, le lui rapportait intact. Inutile de dire que le propriétaire du portefeuille a dignement exprimé sa reconnaissance à celui qui le lui a rapporté.

Vol de raisins.—M. L. A. Choquet a surpris dimanche soir, à 3 1/2 hrs. p.m., pendant que la Philharmonique donnait son concert ; deux jeunes maraudeurs, en train de piller ses vignes. Ces jeunes garçons doivent être les mêmes qui firent la veille une incursion dans les mêmes vignes. Deux vignes ont été complètement dépouillées de leurs fruits.

M. Choquet n'a pas poursuivi les coupables. Les jeunes maraudeurs s'en sont retirés après avoir été tanqués d'importance.

La fable de Lafontaine "Le Renard et les Raisins" a une ressemblance avec le fait ci-dessus ; seulement le renard trouvait ceux de la fable trop verts, tandis que les jeunes voleurs de M. Choquet ne se sont pas arrêtés au plus ou moins de maturité des fruits de la vigne.

Fermeture contre l'école.—M. Noël Raymond a intenté une action en dommages contre la corporation de la cité de St-Hyacinthe.

Vente de la police.—Le chef Benoit continue à faire la vente minutieuse des contraventions, etc., et oblige tout le monde à se mettre en règle avec les lois de l'hygiène.